

CONCOURS DE NOUVELLES : « HISTOIRES DE QUARTIER »  
Année 2021

## RÈGLEMENT

L'association ACTISCE, avec le soutien des mairies des 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> arrondissements, organise un concours de Nouvelles autour de la thématique « Histoires de Quartier ». Les Centres PARIS ANIM' RICHARD WRIGHT (ex Rennes) (75006) et ARRAS (75005) sont les porteurs du projet.

1/ Le concours de Nouvelles est ouvert aux Parisiennes et aux Parisiens de **plus de 16 ans** et aux personnes qui y travaillent ou qui y étudient. La participation est gratuite. Toute œuvre doit être originale, non publiée, individuelle, écrite en français, rédigée en prose, comportant obligatoirement un titre et pour décor un quartier ou plusieurs quartiers de Paris. Toutes les Nouvelles débutent impérativement par :

*« Une atmosphère particulière imprègne les quais de Seine en ce début de printemps 2040... »*

2/ Si la forme est celle de la Nouvelle, le genre est libre, sans illustration. Chaque texte est dactylographié. Il est limité à 5 pages maximum, format page A4, police ARIAL, corps 12 minimum, intervalle simple. En haut de chaque page (numérotée) apparaît un pseudonyme choisi par le(a) candidat(e).

3/ Inscription : un bulletin d'inscription est à télécharger sur [www.actisce.org](http://www.actisce.org) (onglet Ressources/Téléchargements) ou à retirer à l'une des adresses suivantes :

- Centre PARIS ANIM' RICHARD WRIGHT 76 bis rue de Rennes 75006 Paris.
- Centre PARIS ANIM' ARRAS 48 rue du Cardinal Lemoine 75005 Paris

4/ La Nouvelle (en 5 exemplaires) est à envoyer, dans un des centres ci-dessus, par voie postale jusqu'au lundi 17 mai 2021, date limite (le cachet de la poste faisant foi). Une enveloppe cachetée, sur laquelle est écrit le pseudonyme, est jointe au dossier et renferme le bulletin de participation dûment rempli et signé.

5/ Chaque candidat(e) accepte, sans aucune réserve, que son texte fasse l'objet d'une publication partielle ou totale, papier ou numérique, sans pour autant se prévaloir d'un droit d'auteur. Il (elle) accepte également toute autre utilisation à but non lucratif. Les auteurs primés conservent parallèlement le droit de réutiliser leur texte sous réserve de mentionner « Prix ACTISCE Histoires de Quartier 2021 » ou « Prix coup de cœur ACTISCE Histoires de quartier 2021 ».

6/ Le jury, présidé par un élu parisien, est composé de représentants du monde du livre et de responsables des deux centres PARIS ANIM'-ACTISCE organisateurs. Le « Prix ACTISCE Histoires de Quartier 2021 » est attribué à un premier auteur et à deux autres concurrents par ordre des votes. Un « Prix coup de cœur ACTISCE Histoires de quartier 2021 » récompense une nouvelle particulière. Les prix sont remis début juin 2021 au cours d'une cérémonie organisée à la Mairie du 6<sup>e</sup>.

7/ Il est prévu une édition d'une sélection de nouvelles. A cet effet, il sera demandé aux auteurs des nouvelles retenues de fournir une version numérique après la remise des prix. Par ailleurs, les quatre lauréats sont destinataires d'un chèque-livre dans une librairie du Quartier Latin.

8/ La participation au concours implique l'acceptation et le respect du présent règlement.